

# LES AIDES RÉGIONALES ÉTUDIANTES

## INITIATIVES ÉTUDIANTES HDF

La Région Hauts-de-France  
aux côtés des étudiants  
dans leurs projets

# GÉNÉRATION #HDF

[www.generation.hautsdefrance.fr](http://www.generation.hautsdefrance.fr)

Retrouvons-nous sur



POUR TOUTES  
INFORMATIONS

0 800 026 080

Service & appel  
gratuits



Région  
Hauts-de-France

# Les initiatives étudiantes HDF, c'est jusqu'à 2 500 € pour soutenir votre projet étudiant.

## OBJECTIF

La Région Hauts-de-France souhaite apporter son soutien aux étudiants qui s'engagent dans des actions visant à dynamiser la vie étudiante de leur établissement.

## PROJETS ÉLIGIBLES

- Action sociale et question de société, qualité de vie étudiante sur les campus,
- action liée à l'environnement,
- projet à vocation professionnelle, insertion professionnelle, projet de découverte des métiers, projet entrant dans le champ disciplinaire,
- action et manifestation culturelle,
- action et manifestation sportive,
- les projets doivent avoir une vocation éducative ou pédagogique.

## BÉNÉFICIAIRES

Les projets doivent être rattachés à une association étudiante dont les étudiants sont inscrits dans l'un des établissements d'enseignement supérieur public ou privé reconnu par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur le territoire de la Région Hauts-de-France.

## MONTANT DE LA SUBVENTION

L'accompagnement aux projets étudiants est plafonné à **2 500 euros** par projet et **4 000 euros** pour plusieurs projets d'une même association sur une année.

Cofinancement obligatoire d'autres partenaires et/ou autofinancement de l'association à hauteur d'un minimum de 60 % du budget prévisionnel selon la nature du projet.

L'intervention régionale est plafonnée à 40 % du budget total du projet.

L'association devra mentionner le concours financier de la Région sur ses supports de communication.

## MODALITÉS DE DÉPÔT

Le formulaire de demande est à télécharger sur le site **generation.hautsdefrance.fr** et à renvoyer accompagné de l'ensemble des pièces à fournir 3 mois minimum avant la date de réalisation de la manifestation, par voie électronique sur

**initiativesetudiantes@hautsdefrance.fr**

ou par courrier à :

**Région Hauts-de-France**

**Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et des formations Sanitaires et Sociales**

**151, boulevard Hoover - 59555 LILLE CEDEX**

## CONTACT

Pour les associations relevant de l'Académie d'Amiens : **julie.grispoire@hautsdefrance.fr**  
**03 74 27 09 60**

Pour les associations relevant de l'Académie de Lille :

**francine.van-der-linden@hautsdefrance.fr**  
**03 74 27 09 20**

# GÉNÉRATION #HDF

[www.generation.hautsdefrance.fr](http://www.generation.hautsdefrance.fr)

Retrouvons-nous sur



Région  
Hauts-de-France